

Contient 20 sachets hydrosolubles de 10g chacun

MODE D'EMPLOI:

1. Remplir 1 à 2 litres d'eau dans le pulvérisateur, puis ajouter le produit suivant le dosage précisé ci-dessous. Compléter le réservoir jusqu'à atteinte du niveau d'eau requis (5 litres pour cet exemple). Puis secouer le pulvérisateur pour mélanger le contenu. Cytrol Forte WP se dissout parfaitement et rapidement dans l'eau (même froide).

2. Appliquer par pulvérisation basse pression sur les lieux de passages et de refuges des insectes, à raison de 1 litre de solution prête à l'emploi pour 20m² de surface. En cas d'interruption de travail de plus de 30 minutes, secouer le pulvérisateur avant réutilisation afin de re-mélanger le contenu.

3. Dosages:

Insectes rampants (faible infestation)	1 sachet de 10g / 5 L d'eau
Insectes rampants (forte infestation)	2 sachets de 10g / 5 L d'eau
Insectes volants (traitement surface)	1 sachet de 10g / 5L d'eau

Avant toute application sur un support, faire un essai préalable. L'action du produit est immédiate et persiste plusieurs semaines. Renouveler l'application en cas de réapparition d'insectes. Ne pas nettoyer les zones traitées. Utiliser des gants en nitrile estampillés CE, un appareil respiratoire équipé d'un filtre de type A2 (EN 141) et un vêtement de protection (EN466). Nettoyer le matériel d'application avec un produit dégraissant en prenant toutes les précautions nécessaires. Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

Produit biocide TP18. Destiné à un usage professionnel.
Volume net : 200g (20 x 10g)

Fabriqué par:



International

PelGar International Ltd.
Unit 13 Newman Lane, Alton,
Hampshire, GU34 2QR. UK.

T. +44 1420 807 44
www.pelgar.co.uk

Distribué par:



Agrément AIF 0065
75 rue d'Orgermont, 95210 Saint-Gratien, France
Tél : 01 39 89 85 86 - Fax : 01 39 86 8644
E-mail : info@aedes.fr - Site web : www.aedes.fr



International

20x10g

CYTROL FORTE WP

Poudre mouillable conditionné en sachet hydrosoluble de 10g
Contient 400g/kg de Cyperméthrine (n° CAS 52315-07-8)(pyrethroïde de synthèse)

Formulation insecticide à forte rémanence sur un large spectre d'insectes. Insecticide destiné à la lutte contre les insectes rampants et volants en traitement résiduel de surface.

Recommandé pour l'éradication des blattes, des puces, des fourmis, des punaises des lits, des mouches domestiques, des mouches, charbonneuses, des moustiques, des guêpes et de tous les autres insectes nuisibles constituant un problème de santé publique.

PRECAUTIONS:

Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

DANGER:

Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation. Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Éloigner les personnes ou les animaux préalablement à tout traitement. Ne pas pulvériser en présence de denrées alimentaires. Toxique pour les abeilles et les animaux à sang froid. Ne pas utiliser contre l'abeille domestique. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné. Polluant Marin P

Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité disponible sur www.aedes.fr

CENTRE ANTI POISON le plus proche: Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA - INRS)

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Date de fabrication : voir emballage sur l'étiquette
Date de péremption : voir emballage sur l'étiquette
Batch : voir emballage sur l'étiquette